

18/02/2022

NOTE DE
PRESENTATION
SYNTHETIQUE
DES COMPTES
ADMINISTRATIFS
2021

Conseil Municipal
du 17 mars 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ville de
Wissembourg

Auteur de la note : service des finances de la ville de Wissembourg (M. WITWICKI)
Note disponible sur simple demande adressée au service des finances
Sources : CA 2015 – CA 2021 (budget principal et budgets annexes)

Sommaire

BUDGET VILLE	3
I. CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF	3
II. SECTION DE FONCTIONNEMENT	4
1. Recettes réelles	4
2. Dépenses réelles	6
III. L'AUTOFINANCEMENT	8
IV. SECTION D'INVESTISSEMENT	9
V. L'ENDETTEMENT	10
1. Evolution rétrospective de la dette	11
2. Capacité de désendettement	12
BUDGET EAU	13
I. CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF	13
II. SECTION D'EXPLOITATION	13
1. Recettes réelles	13
2. Dépenses réelles	14
III. L'AUTOFINANCEMENT	15
IV. SECTION D'INVESTISSEMENT	15
V. L'ENDETTEMENT	16
1. Evolution rétrospective de la dette	16
2. Capacité de désendettement	16
BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES	17
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	17
1. Recettes réelles	17
2. Dépenses réelles	19
II. SECTION D'INVESTISSEMENT	20
BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE	20
BUDGET ZONE D'AMENAGEMENT DE LA PEPINIERE	21
BUDGET LOTISSEMENT DES QUATRE VENTS	21
BUDGET QUARTIER STEINBAEHEL	22

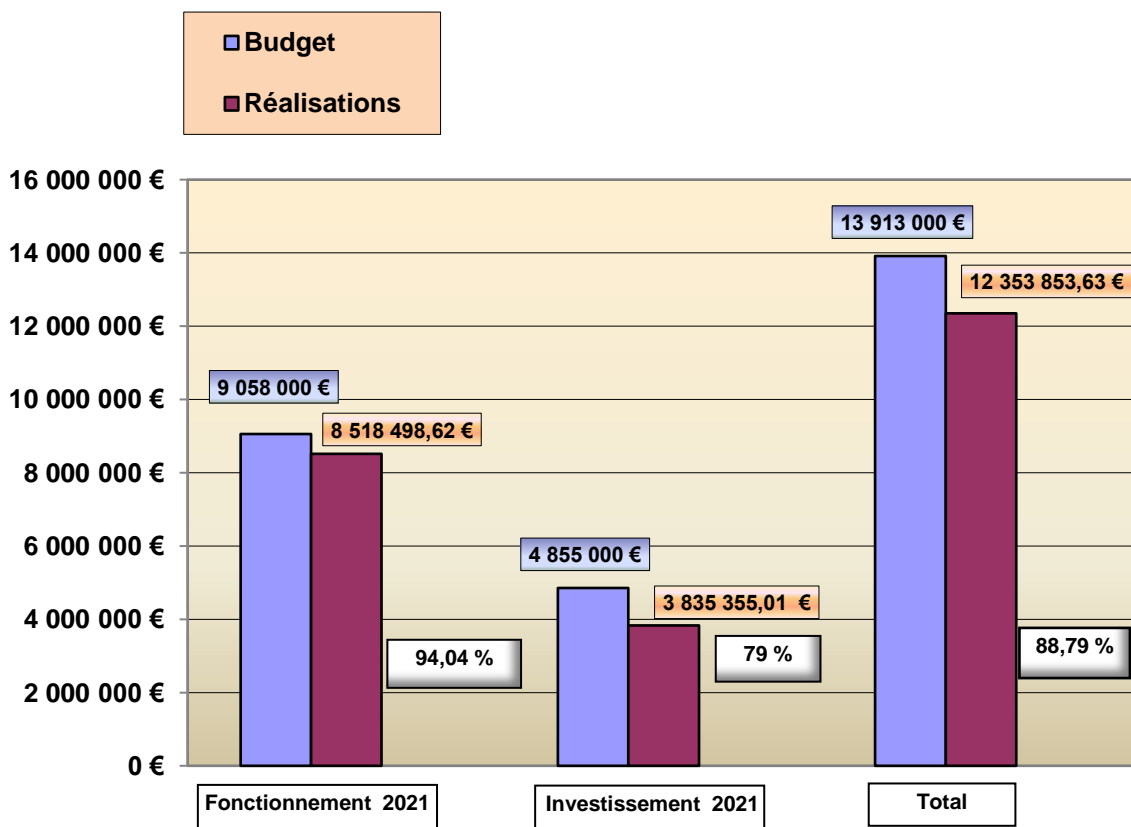
BUDGET VILLE

I. CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif dresse le bilan des dépenses (mandats) et des recettes (titres) effectuées par la collectivité sur un exercice donné. Il permet notamment d'apprécier la réalisation et la gestion effective du budget voté et constitue un arrêté des comptes de l'ordonnateur.

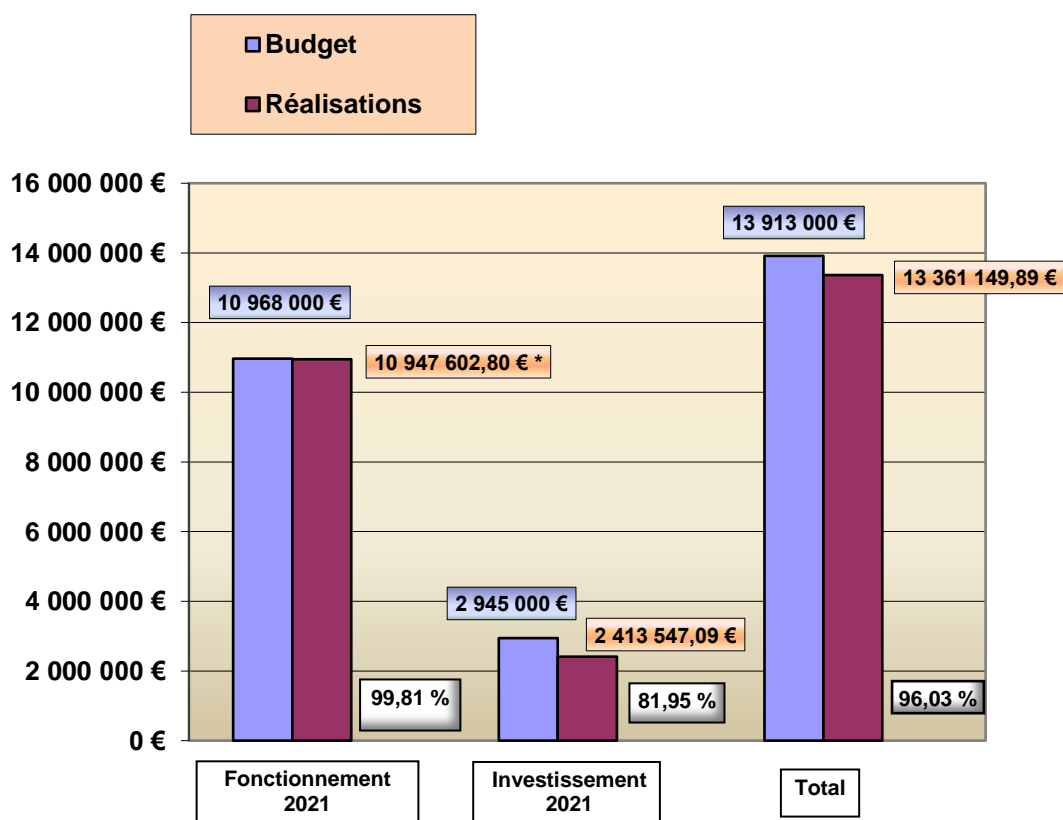
Au niveau des dépenses réelles, le budget 2021 a été réalisé à 88,79 %.

Voici un graphique retraçant ce taux de réalisation pour l'exercice 2021 :



Au niveau des recettes réelles, le budget 2021 a été réalisé à 96,03 %.

Voici un graphique retraçant ce taux de réalisation pour l'exercice 2021 :



* en retraitant les recettes liées aux cessions immobilières

L'exercice 2021 se clôture avec un excédent de fonctionnement au 31/12/2021 de 1 903 775,66 €. Compte tenu du solde d'exécution d'investissement 2021 (- 894 379,40 €) et du solde des crédits reportés en 2022 (- 537 000 €), l'excédent de fonctionnement réel disponible au 31/12/2021 pour l'exercice 2022 s'élève à 472 396,26 €.

En retraitant le montant des cessions immobilières (2 100 €), l'autofinancement brut dégagé de la section de fonctionnement sur l'exercice 2021 (hors excédent reporté) s'élève à 1 900 603,43 €.

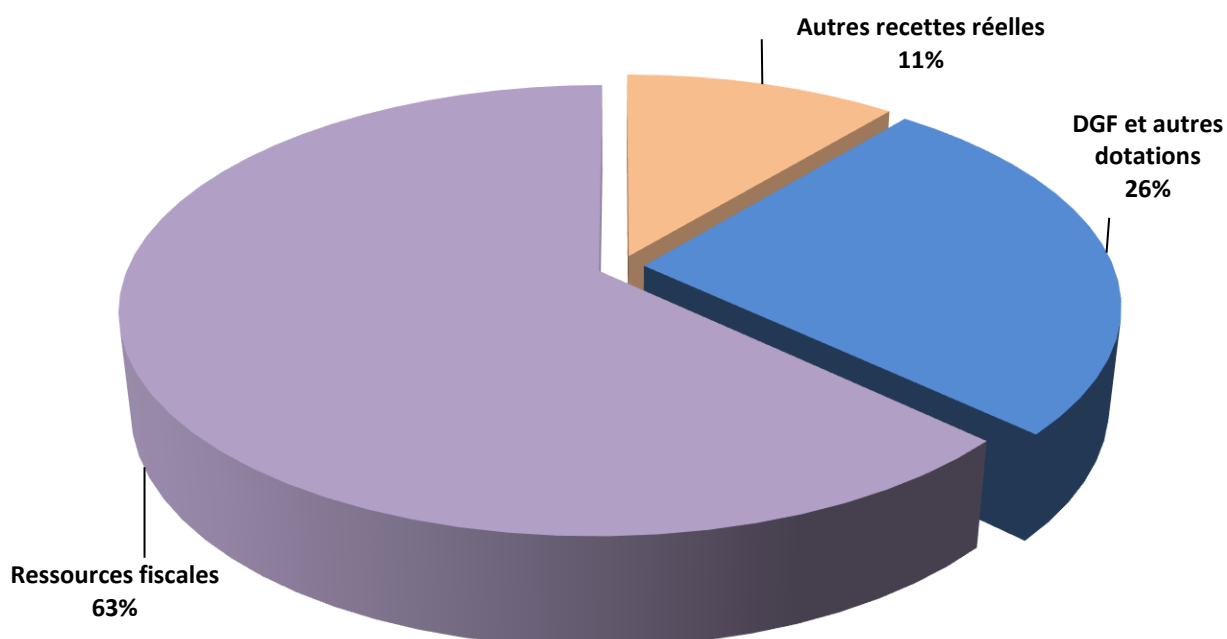
Cet autofinancement est en très légère baisse de 0,50 % par rapport à celui de 2020 (- 9 628,80 €).

II. SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Recettes réelles

Ces recettes réelles sont principalement constituées par les ressources fiscales (impôts et taxes), les dotations et participations ainsi que les autres recettes réelles (produits des services et domaines, autres produits de gestion courante, ...).

Voici la structure des recettes réelles de fonctionnement pour l'exercice 2021 (hors cessions immobilières) :



Le montant total de ces recettes réelles (hors cessions immobilières) s'élève à 10 419 102,05 € pour l'exercice 2021.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de ces recettes sur les sept dernières années :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Recettes fiscales	6 618 058.07 €	6 865 702.47 €	7 120 271.55 €	7 225 081.30 €	7 222 480.64 €	7 271 394.82 €	6 533 493.15 €
Dotations et participations	2 294 801.06 €	2 132 324.75 €	2 145 047.05 €	1 943 696.33 €	1 821 154.48 €	1 817 395.92 €	2 756 497.23 €
Autres recettes réelles	948 337.90 €	1 300 551.62 €	1 329 876.82 €	1 309 784.29 €	1 430 632.35 €	1 039 467.19 €	1 129 111.67 €
Total recettes réelles de fonctionnement	9 861 197.03 €	10 298 578.84 €	10 595 195.42 €	10 478 561.92 €	10 474 267.47 €	10 128 257.93 €	10 419 102.05 €

On peut clairement constater une hausse des recettes réelles de fonctionnement (hors cessions immobilières et hors excédent reporté) de 2,87 % (+ 290 844,12 €) entre 2020 et 2021.

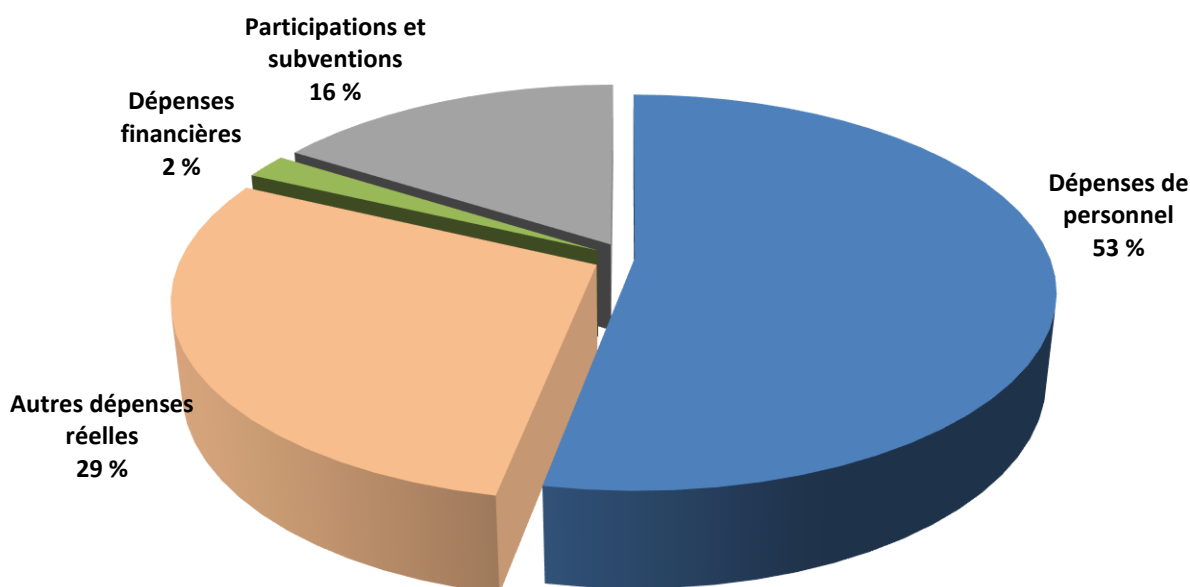
Cette hausse s'explique par une hausse importante des dotations et participations de près de 939 101 € liée notamment à une hausse des compensations fiscales de l'Etat de près de 887 802 € suite aux réformes fiscales sur les impôts de production votées dans la loi de Finances 2021 (notamment révision des valeurs locatives des établissements industriels et baisse du plafonnement de la contribution économique territoriale), à une hausse des participations de l'Etat, de la Région GRAND EST et de la CEA de près de 58 883 € (liée notamment au versement

d'une participation de l'Etat pour le centre de vaccination + 61 435 €, à une baisse des recettes concernant le chantier d'insertion – 27 230 € et au versement d'une subvention de la CEA concernant les catastrophes naturelles + 21 949 €), au versement d'une dotation générale de décentralisation de 11 720 € au titre des microfolies et à une baisse de la dotation globale de fonctionnement de 21 006 €, **par une hausse des autres recettes réelles de près de 89 644 €**, liée notamment à une hausse des remboursements liés au personnel de près de 58 648 € (notamment versement d'une somme de 23 625 € de l'Etat au titre du poste de chef de projet « Petites villes de demain », d'une somme de 17 730 € par l'Etat au titre du poste ingénieur environnement, d'une somme de 8 915 € au titre de régularisations URSSAF et IRCANTEC), à une hausse des recettes de concession cimetière de 15 002 €, à une hausse des recettes brutes de vente de bois de 8 894 €, à la reprise de provision pour risques de 47 656 € liée à l'emprunt garanti à l'office du tourisme, à une augmentation des recettes d'occupation du domaine public de 11 314 € (notamment au titre des échafaudages), à une baisse de recettes au titre de la mise à disposition de personnel – 58 444 € (principalement lié au personnel de la NEF qui a été affecté en partie au centre de vaccination) **conjugée à une baisse importante des ressources fiscales de près de 737 901 €** liée principalement à une baisse des recettes liées aux impôts directs locaux de près de 832 624 € notamment liée aux réformes fiscales évoquées ci-dessus, à une baisse des recettes de cotisation sur la valeur ajoutée de 32 963 €, à une augmentation des recettes de droits de place de 13 466 € et à une augmentation importante des recettes liée aux taxes additionnelles de droit de mutation de 120 119 €.

2. Dépenses réelles

Ces dépenses réelles sont principalement constituées par les dépenses de personnel, les participations et subventions, les dépenses financières (intérêts de la dette) et les autres dépenses réelles (dépenses courantes, les versements liés aux fonds de péréquation, ...).

Voici la structure des dépenses réelles de fonctionnement pour l'exercice 2021 :



Le montant total de ces dépenses réelles s'élève pour l'exercice 2021 à 8 518 498,62 €.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de ces dépenses sur les sept dernières années :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses de personnel	4 286 815.35 €	4 468 300.84 €	4 555 573.09 €	4 430 053.84 €	4 606 852.02 €	4 454 350.97 €	4 522 784.58 €
Participations et subventions versées	1 584 292.60 €	1 827 062.68 €	1 640 436.19 €	1 522 506.45 €	1 439 856.30 €	1 378 826.04 €	1 330 920.39 €
Dépenses financières	328 821.09 €	288 994.43 €	270 869.03 €	264 843.43 €	249 526.43 €	235 935.86 €	202 653.80 €
Autres dépenses réelles	2 513 618.28 €	2 376 177.21 €	2 514 122.57 €	2 560 444.30 €	2 734 555.35 €	2 148 912.83 €	2 462 139.85 €
Total dépenses réelles de fonctionnement	8 713 547.32 €	8 960 535.16 €	8 981 000.88 €	8 777 848.02 €	9 030 790.10 €	8 218 025.70 €	8 518 498.62 €

On peut clairement constater une augmentation des dépenses réelles de fonctionnement de 3,66 % (+ 300 472,92 €) entre 2020 et 2021.

Cette augmentation s'explique principalement par la conjonction de plusieurs paramètres : tout d'abord, **une hausse des autres dépenses réelles de près de 313 227 €** liée notamment à une hausse des versements au niveau du fonds de péréquation de 10 810 €, à une hausse des versements concernant des dégrèvements accordés (TH sur logements vacants et CFE pour les entreprises de petites tailles) de 18 893 €, à une hausse liée aux provisions constituées de 49 733 € (provisions pour dépréciation d'actifs circulants et provisions pour risques dans le cadre de la garantie d'emprunt de l'office de tourisme), à une hausse des dépenses exceptionnelles de 43 747 € liée essentiellement à la prise en charge par la ville des dernières mensualités impayés du prêt de l'office du tourisme, à une hausse des dépenses d'énergie de 25 818 €, à une hausse des dépenses de carburant de 13 606 € (augmentation du prix des carburants), à une augmentation des dépenses de fêtes et cérémonies de 74 857 € (festivités de NOEL, salon du livre et cérémonies de 1870 ; festivités moins perturbées en 2021 qu'en 2020 par la crise sanitaire), à une augmentation des dépenses d'assurance de 13 966 € suite à une nouvelle consultation, à une augmentation des honoraires de 35 618 € (participation citoyenne, diagnostics d'arbres et recours plus important au géomètre), à une augmentation des dépenses externalisées de nettoyage de locaux de 14 484 €, à une augmentation des dépenses de transports collectifs de 10 549 € (navette scolaire moins perturbée par la crise sanitaire en 2021), à une augmentation des dépenses de locations mobilières de 28 915 € (location d'un tracteur sur 2 mois, location d'un camion-benne, location de tribunes et d'un chapiteau), à une hausse des dépenses d'entretien des bâtiments de 8 755 € conjuguée à une baisse des dépenses d'entretien de voirie de 14 897 €, à une baisse des dépenses d'affranchissement de 10 329 € (négociation d'un nouveau contrat), à une baisse des dépenses d'entretien des terrains de 27 477 € liée notamment à l'absence en 2021 de dépenses d'entretien externalisées concernant le cimetière et d'économies réalisées sur quelques coupes au niveau des espaces verts, **à une hausse des dépenses de personnel de près de 68 434 €** liée principalement à une hausse des dépenses de personnel piscine (ouverture sur 3 mois en 2021 et 2 mois uniquement en 2020) de près de 23 000 €, à une hausse des dépenses liée au recrutement d'une ATSEM à Altenstadt et à une

augmentation de la durée hebdomadaire de l'ATSEM de Weiler pour un montant total de 21 000 € ainsi qu'à la hausse des dépenses de personnel au niveau de l'école des Arts (augmentation des heures) et titularisation de certains agents et au niveau de la microfolie (recrutement) pour un montant total de près de 27 000 €, **conjuguée à une baisse des participations et subventions versées de près de 47 906 €** liée notamment à une baisse de 100 000 € de la participation d'équilibre versée au budget annexe de la NEF au niveau du fonctionnement (spectacles annulés suite à la crise sanitaire et moins de personnel affecté à la NEF en 2021), à une légère baisse des subventions versées de 11 884 € (notamment – 5 000 € au niveau de la subvention versée au CCAS de Wissembourg, - 1 937 € au niveau des subventions liées au remboursement des locations jeunes à hauteur de 70 % (moins de location lié à la crise sanitaire) et – 2 539 € au niveau du versement des subventions diverses), à une hausse des participations versées de 45 162 € (notamment due à une hausse de la participation versée au SIVU forestier de 47 673 €), à la création d'un nouveau compte intitulé «Droits d'utilisation de l'informatique en nuage» avec un montant réalisé en 2021 de 23 837 € (paiement des abonnements informatiques suite à l'externalisation des logiciels) **et enfin à une baisse des dépenses financières de près de 33 282 €** liée principalement à une baisse des intérêts de la dette de 24 635 € (moins d'encours de dette), à une baisse des frais de dossier de 3 090 € et à une baisse des intérêts courus non échus de 4 321 €.

III. L'AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement brut dégagé de la section de fonctionnement sur l'exercice 2021 (hors excédent reporté et après retraitement des cessions immobilières) s'élève à 1 900 603,43 €.

Cet autofinancement est en très légère baisse de 0,50 % par rapport à celui de 2020 (- 9 628,80 €). Cette baisse s'explique par une hausse des dépenses réelles de fonctionnement (+ 300 472,92 €) légèrement supérieure à la hausse des recettes réelles de fonctionnement (hors excédent reporté et cessions immobilières) de 290 844,12 €. Il est rappelé que cet autofinancement brut 2021 est destiné à rembourser le capital des prêts à long terme et à financer les investissements réalisés.

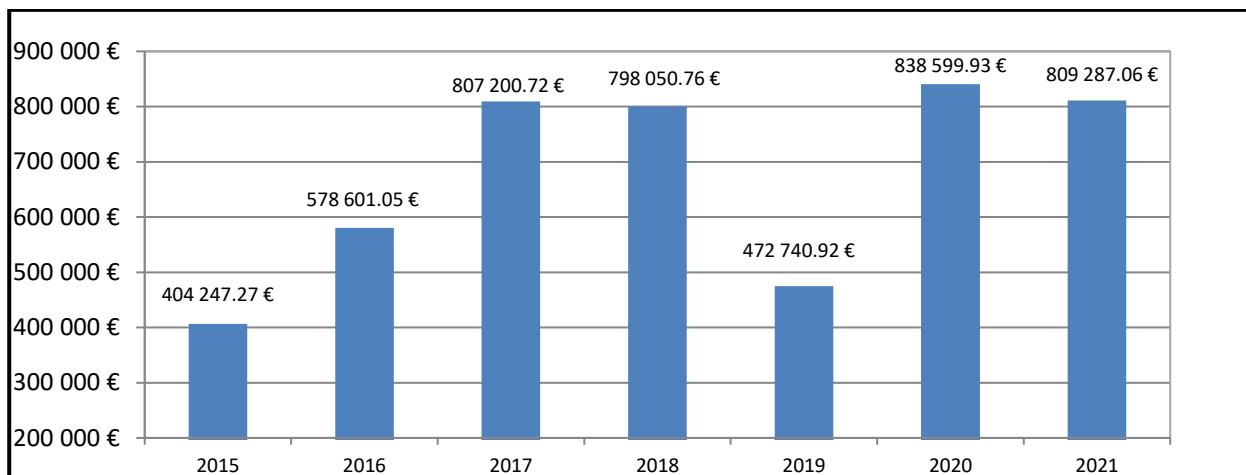
L'autofinancement net dégagé de la section de fonctionnement sur l'exercice 2021 (hors excédent reporté et après retraitement des cessions immobilières) s'élève à 809 287,06 €.

Il est rappelé que cet autofinancement net constitue la somme disponible dégagée sur l'exercice 2021 pour financer les dépenses d'investissement (déduction faite du remboursement en capital des prêts à long terme).

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de l'autofinancement sur les sept dernières années :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Autofinancement brut	1 147 649.71 €	1 338 043.68 €	1 614 194.54 €	1 700 713.90 €	1 443 477.37 €	1 910 232.23 €	1 900 603.43 €
Autofinancement net	404 247.27 €	578 601.05 €	807 200.72 €	798 050.76 €	472 740.92 €	838 599.93 €	809 287.06 €

L'évolution de l'autofinancement net est retracée sur le graphique suivant :



Après une année 2019 d'un autofinancement net proche de 473 000 €, l'autofinancement net (hors excédent reporté et après retraitement des cessions immobilières) retrouve un niveau comparable à ceux de 2017, 2018 et 2020.

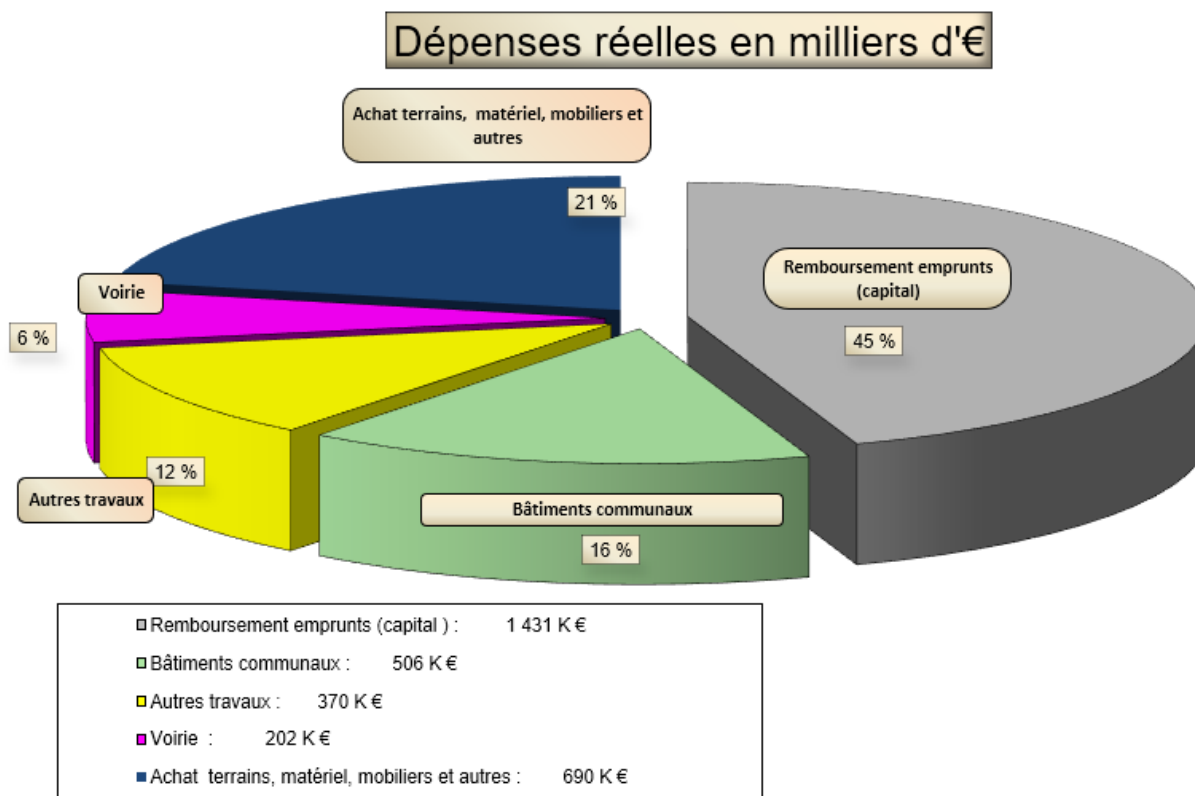
Cette petite baisse de l'autofinancement net de près de 29 313 € (- 3,50 %) entre 2020 et 2021 s'explique par une légère baisse de l'autofinancement brut de près de 9 629 € conjuguée à une augmentation du montant du remboursement en capital des prêts à long terme de 19 684 €.

Cet autofinancement net a permis à la commune d'autofinancer près de 809 000 € de dépenses d'investissement sur l'exercice 2021 (hors excédent reporté et cessions immobilières).

IV. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées sur l'exercice 2021 à 3 199 557,79 €.

Voici la répartition de ces dépenses d'investissement par nature sur l'exercice 2021 :



La liste détaillée des dépenses d'investissement réalisées en 2021 se retrouve dans la synthèse du compte administratif jointe en annexe.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution des dépenses d'équipement sur les six dernières années :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses d'équipement (travaux, achats, subvention d'équipement)	1 454 066 €	3 538 684 €	2 573 254 €	4 990 660 €	2 332 429 €	1 764 781 €

La moyenne des dépenses d'équipement réalisées sur les six dernières années s'élève à 2 775 646 €. On peut constater que les dépenses d'équipement réalisées en 2021 sont de près de 36 % inférieures à la moyenne réalisée sur les six derniers exercices.

Ces dépenses d'investissement 2021 ont été financées par l'autofinancement brut dégagé (1 900 K€), par les subventions d'investissement et dotations encaissées (293 K€), par le versement du FCTVA 2021 (321 K€), par les recettes de taxe d'aménagement (47 K€) et les emprunts réalisés (400 K€ à long terme et 320 K€ à court terme).

V. L'ENDETTEMENT

La ville de Wissembourg a contracté deux nouveaux emprunts en 2021 :

- Emprunt à long terme de 400 000 € auprès du Crédit Mutuel Alsace Nord sur 20 ans au taux fixe de 0,75 %
- Emprunt à court terme de 320 000 € auprès du Crédit Mutuel Alsace Nord sur 1 an au taux fixe de 0,37 % pour le préfinancement du FCTVA

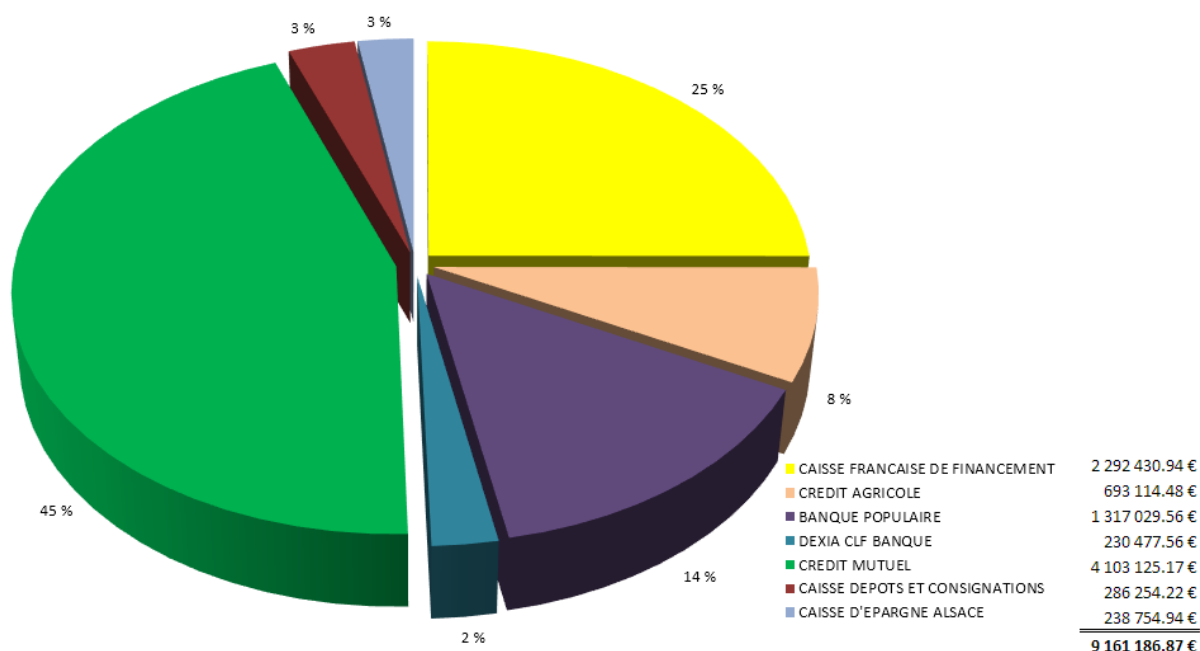
La ville de Wissembourg a remboursé en 2021 :

- 1 431 316,37 € en capital (dont 340 000 € concernant un prêt à court terme)
- 199 756,31 € d'intérêts

L'encours de la dette globale au 31/12/2021 s'élève à 9 161 186,87 € (soit 1 184,84 € / hab.) dont 320 000 € d'emprunt à court terme.

Ainsi, l'encours de la dette à long terme au 31/12/2021 se monte donc à 8 841 186,87 €.
(Moyenne de la strate au 31/12/2020 : 1 034 € / hab.)

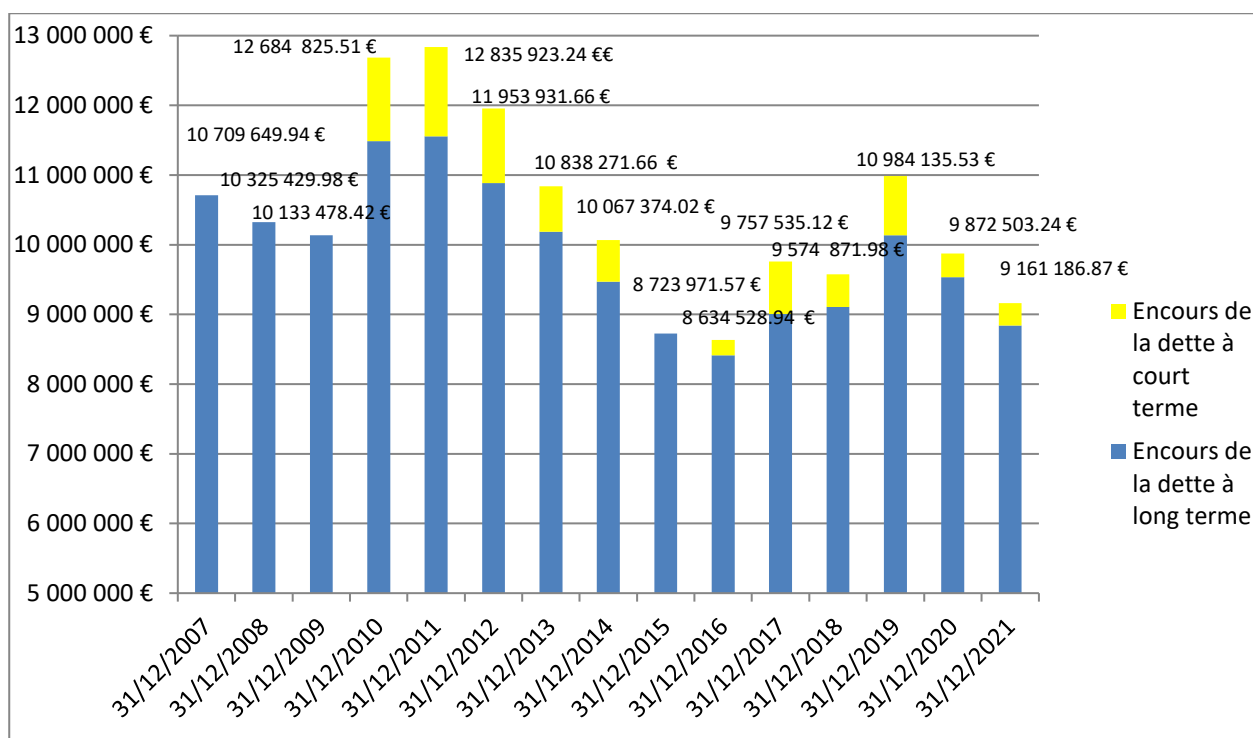
Voici la répartition de l'encours global par prêteurs :



Le détail des lignes d'emprunts en cours au 31/12/2021 figure dans la synthèse du compte administratif jointe en annexe.

1. Evolution rétrospective de la dette

Voici l'évolution rétrospective de la dette de la ville du 31/12/2007 au 31/12/2021 :



La commune de Wissembourg a réduit en 2021 son endettement à long terme de près de 691 316 €.

2. Capacité de désendettement

L'autofinancement brut réel dégagé sur l'exercice 2021 (en retraitant les cessions immobilières, hors excédent reporté) s'élève à 1 900 603,43 €.

En supposant affecter l'intégralité de l'autofinancement brut dégagé en 2021 à l'encours de la dette à long terme au 31/12/2021, la ville de Wissembourg mettrait près de 4,65 années à rembourser l'intégralité de la dette à long terme.

Ce ratio était de 5 en 2020. L'endettement reste maîtrisé par rapport à l'autofinancement dégagé.

BUDGET EAU

I. CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF

L'exercice 2021 se clôture avec un excédent d'exploitation au 31/12/2021 de 155 327,37 € ainsi qu'un résultat d'investissement au 31/12/2021 de 40 071,76 €.

Compte tenu du solde des crédits reportés en 2022 (50 000 €), l'excédent global réel au 31/12/2021 disponible pour 2022 s'élève à 145 399,13 €.

L'autofinancement brut dégagé de la section d'exploitation sur l'exercice 2021 s'élève à 324 300,14 €.

Cet autofinancement est en hausse de 8,4 % par rapport à celui de 2020 (+ 25 201,68 €).

II. SECTION D'EXPLOITATION

1. Recettes réelles

Ces recettes réelles sont principalement constituées par les ventes d'eau, les locations de compteurs, les travaux de branchement, les redevances de pollution domestique, de modernisation des réseaux et de prélèvement d'eau.

Le montant total de ces recettes réelles s'élève à 926 125,42 € pour l'exercice 2021.

Le taux de réalisation de ces recettes par rapport au montant budgétisé s'élève à 98,78 %.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de ces recettes sur les sept dernières années :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Vente d'eau	509 547.61 €	487 047.68 €	529 662.06 €	550 185.15 €	540 231.69 €	534 601.74 €	521 487.24 €
Redevances	262 275.67 €	236 056.60 €	259 856.97 €	264 739.47 €	263 110.97 €	253 056.08 €	246 405.98 €
Locations de compteurs	96 502.98 €	92 090.36 €	101 849.79 €	113 252.68 €	114 430.31 €	115 889.47 €	117 334.87 €
Travaux branchement	26 635.03 €	18 016.20 €	7 872.11 €	54 390.87 €	32 817.27 €	30 773.73 €	39 267.94 €
Autres recettes réelles	1 430.78 €	4 587.95 €	8 976.03 €	5 551.74 €	1 255.95 €	14 538.81 €	1 629.39 €
Total recettes réelles d'exploitation	896 392.07 €	837 798.79 €	908 216.96 €	988 119.91 €	951 846.19 €	948 859.83 €	926 125.42 €

On peut clairement constater que les recettes réelles d'exploitation 2021 ont baissé de 2,4 % (- 22 734,41 €) par rapport à celles de 2020.

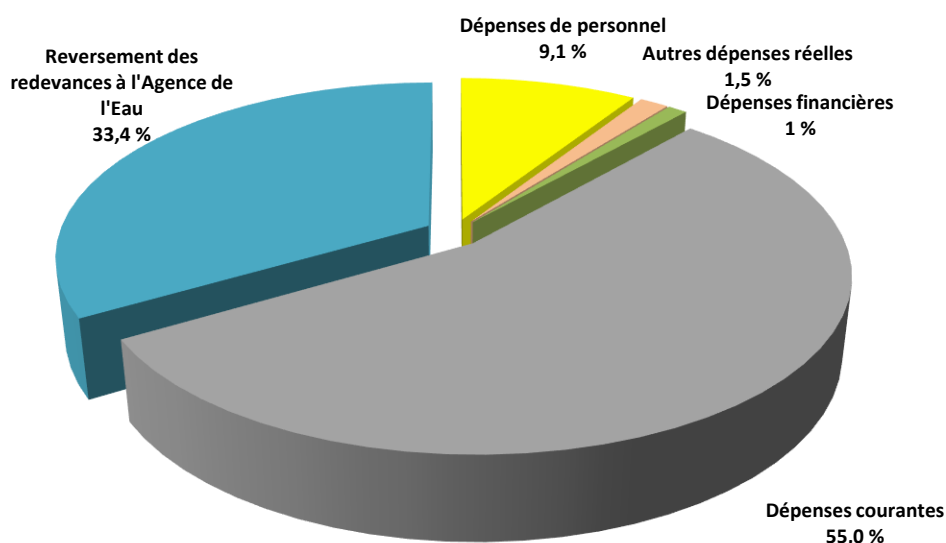
Cette baisse est principalement due à une baisse des recettes de vente d'eau de près de 13 114 € (liée essentiellement à une baisse des volumes vendus de près de 11 785 m³), à une baisse des redevances encaissées de près de 6 650 € (toujours liée à une baisse des volumes vendus), à une baisse des autres recettes réelles de 12 909 € (liée principalement à une baisse des recettes exceptionnelles concernant des versements de redevances de l'Agence de l'eau)

conjuguée à une hausse des recettes liées aux travaux de branchement de 8 494 € et d'une légère hausse des recettes de locations de compteurs de 1 445 € (liée à l'augmentation des branchements notamment).

2. Dépenses réelles

Ces dépenses réelles sont constituées par les dépenses courantes (entretien des réseaux, achat d'eau, électricité, branchements, ...), les dépenses de personnel (refacturées par le budget principal), le reversement des redevances à l'Agence de l'Eau, les dépenses financières (intérêts de la dette), et les autres dépenses réelles (de gestion courante et exceptionnelle).

Voici la répartition de ces dépenses par nature pour l'exercice 2021 :



Le montant total de ces dépenses réelles s'élève à 601 825,28 € pour l'exercice 2021. Le taux de réalisation de ces dépenses par rapport au montant budgétisé s'élève à 87,73 %.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de ces dépenses sur les sept dernières années :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses courantes	320 236.32 €	356 512.20 €	286 900.89 €	313 698.48 €	329 747.91 €	337 315.82 €	330 657.58 €
Dépenses de personnel	54 155.80 €	54 952.70 €	53 040.34 €	54 901.05 €	55 604.36 €	55 790.93 €	54 907.93 €
Reversement des redevances à l'Agence de l'eau	211 783.00 €	249 846.00 €	238 405.00 €	230 705.00 €	245 969.00 €	240 535.00 €	201 296.00 €
Dépenses financières	17 349.37 €	15 577.50 €	13 736.82 €	11 824.67 €	9 838.19 €	7 774.53 €	5 897.73 €
Autres dépenses réelles	11 904.27 €	2 848.31 €	19 546.45 €	8 060.67 €	11 252.11 €	8 345.09 €	9 066.04 €
Total dépenses réelles d'exploitation	615 428.76 €	679 736.71 €	611 629.50 €	619 189.87 €	652 411.57 €	649 761.37 €	601 825.28 €

On peut clairement constater une baisse entre 2020 et 2021 de ces dépenses réelles d'exploitation de 7,38 % (- 47 936,09 €).

Cette baisse s'explique principalement par **une baisse des reversements de redevances à l'Agence de l'Eau de 39 239 €** (redevances reversées liées aux encaissements), **une baisse des dépenses courantes de 6 658 €** (liée essentiellement à une baisse des dépenses d'entretien des réseaux de près de 18 942 €, à une baisse des réparations de biens immobiliers de près de 5 452 €) conjuguée à une hausse des dépenses de branchement de près de 13 952 €, à une hausse des dépenses d'électricité de près de 2 739 € et à une hausse des dépenses d'analyse d'eau et de localisation de fuites de près de 1 454 €) et **à une légère baisse des dépenses financières de près de 1 877 €.**

III. L'AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement brut dégagé de la section d'exploitation sur l'exercice 2021 s'élève à 324 300,14 €.

L'autofinancement net dégagé sur l'exercice 2021 s'élève à 283 253,27 €. Il est rappelé que cet autofinancement net constitue la somme disponible dégagée sur l'exercice 2021 pour financer les dépenses d'investissement.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de l'autofinancement sur les sept derniers exercices :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Autofinancement brut	280 963.31 €	158 062.08 €	296 587.46 €	368 930.04 €	299 434.62 €	299 098.46 €	324 300.14 €
Autofinancement net	234 792.40 €	110 119.30 €	246 804.00 €	317 234.43 €	245 752.53 €	243 352.71 €	283 253.27 €

On peut clairement constater que l'autofinancement brut 2021 est en augmentation de 8,4 % (+ 25 201,68 €) par rapport à celui de 2020.

Cette hausse s'explique par le fait que les recettes réelles d'exploitation (- 22 734,41 €) ont moins baissé que les dépenses réelles d'exploitation (- 47 936,09 €) entre 2020 et 2021.

L'autofinancement net 2021 est également en hausse de 16,4 % (+ 39 900,56 €) par rapport à celui de 2020.

Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation de l'autofinancement brut (+ 25 201,68 €) conjuguée à une baisse du remboursement en capital de la dette entre 2020 et 2021 (- 14 698,88 €) suite à l'extinction d'un emprunt.

Le montant de cet autofinancement reste amplement suffisant pour financer les investissements réalisés sur l'exercice 2021 sans devoir recourir à des financements extérieurs.

IV. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées en 2021 à 353 988,28 €.

La liste détaillée des dépenses d'investissement réalisées en 2021 se trouve dans la synthèse du compte administratif jointe en annexe.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution des dépenses d'équipement (travaux, achats et frais d'études) sur les sept dernières années :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses d'équipement (travaux, achats et frais d'études)	147 247.98 €	197 438.71 €	364 679.16 €	275 223.86 €	304 497.65 €	175 287.98 €	312 941.41 €

La moyenne des dépenses d'équipement réalisées sur les sept dernières années s'élève à 253 902 €.

Le montant des dépenses d'équipement réalisé en 2021 est de près de 23 % supérieur à la moyenne des investissements réalisés sur les sept dernières années.

Les dépenses d'investissement 2021 ont été entièrement financées par l'autofinancement brut dégagé de l'exercice 2021 et une mise en réserves de 81 000 €.

V. L'ENDETTEMENT

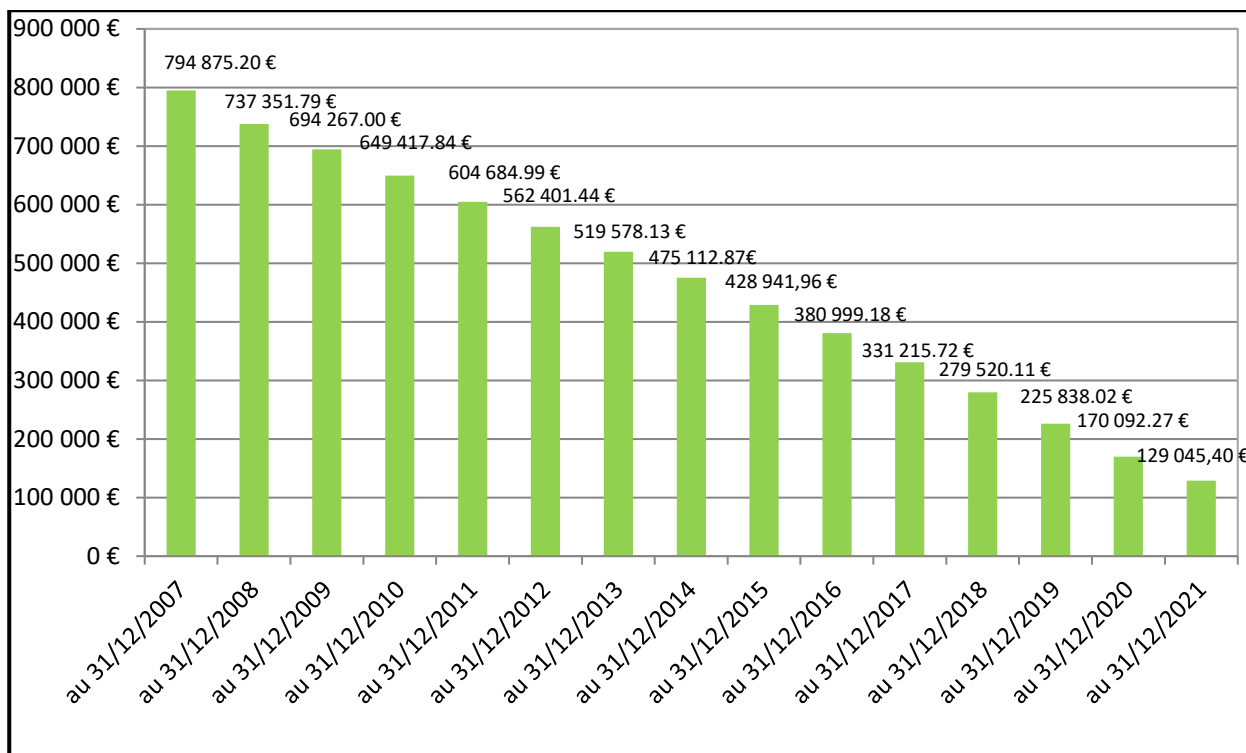
Aucun nouvel emprunt n'a été contracté en 2021.

Sur ce budget EAU en 2021, la commune a remboursé 41 046,87 € de capital et a payé 5 897,73 € d'intérêts.

L'encours de la dette au 31/12/2021 s'élève à 129 045,40 €.

1. Evolution rétrospective de la dette

Voici l'évolution rétrospective de la dette du budget eau de 2007 à 2021 :



2. Capacité de désendettement

L'encours de la dette du budget eau s'élève au 31/12/2021 à 129 045,40 €.

L'autofinancement brut réel dégagé sur l'exercice 2021 s'élève à 324 300,14 €.

En supposant affecter l'intégralité de l'autofinancement brut dégagé en 2021 au remboursement de l'encours de la dette au 31/12/2021, il faudrait 0,4 année pour rembourser l'intégralité de la dette.

Ce ratio primordial de désendettement est très bon et laisse une marge de manœuvre d'endettement pour les prochaines années.

BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES

L'exercice 2021 se clôture avec un excédent global au 31/12/2021 de 24 830,93 €.

Il n'y a aucun encours de dette sur ce budget annexe.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

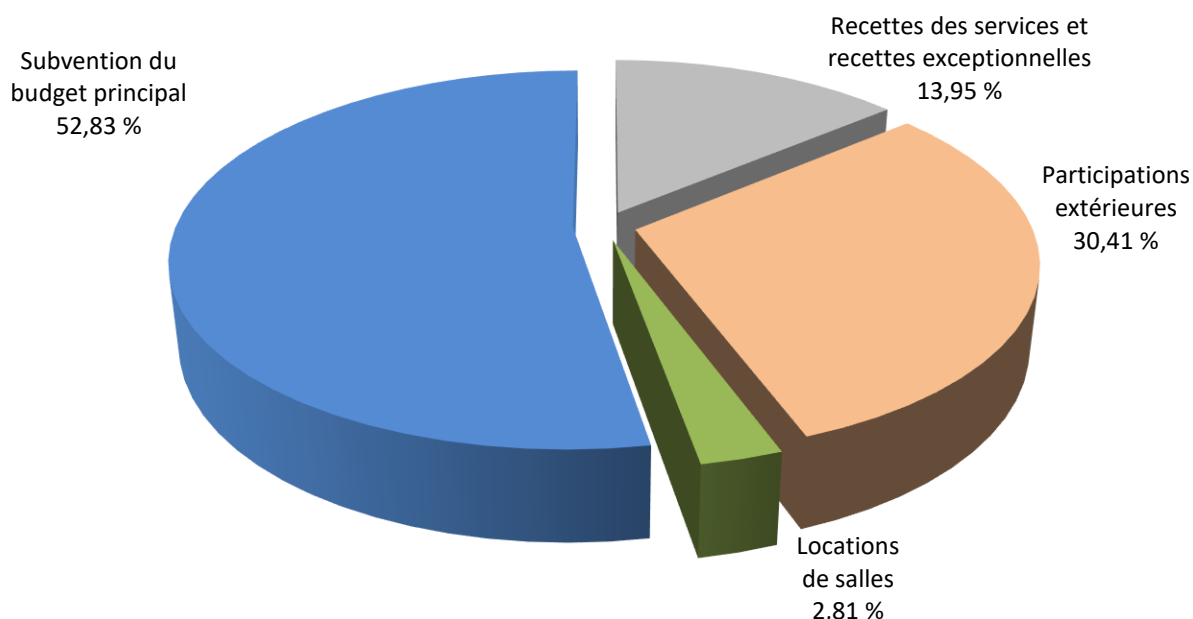
Le résultat de fonctionnement au 31/12/2021 s'élève à 24 830,93 €.

Résultat de l'exercice 2021	5 789,53 €
Excédent antérieur reporté	19 041,40 €

1. Recettes réelles

Ces recettes réelles de fonctionnement sont exclusivement constituées par les recettes des services (notamment recettes des entrées des spectacles), les participations extérieures, les locations de salles et la subvention de couverture du budget principal de la ville.

Voici la répartition de ces recettes réelles par nature pour l'exercice 2021 :



Le montant total de ces recettes réelles s'élève à 340 735,04 € pour l'exercice 2021. Le taux de réalisation de ces recettes par rapport au montant budgétisé s'élève à 101 %.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de ces recettes sur les six derniers exercices :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Recettes des services et recettes exceptionnelles	64 173.52 €	58 538.64 €	73 516.34 €	73 492.57 €	23 436.03 €	47 548.76 €
Participations extérieures	64 430.00 €	63 240.00 €	101 455.48 €	110 312.46 €	107 112.49 €	103 615.45 €
Locations de salles	3 183.33 €	4 622.91 €	8 497.92 €	17 968.76 €	2 235.41 €	9 570.83 €
Subvention du budget principal	300 000.00 €	290 000.00 €	270 000.00 €	270 000.00 €	280 000.00 €	180 000.00 €
Total recettes réelles de fonctionnement	431 786.85 €	416 401.55 €	453 469.74 €	471 773.79 €	412 783.93 €	340 735.04 €

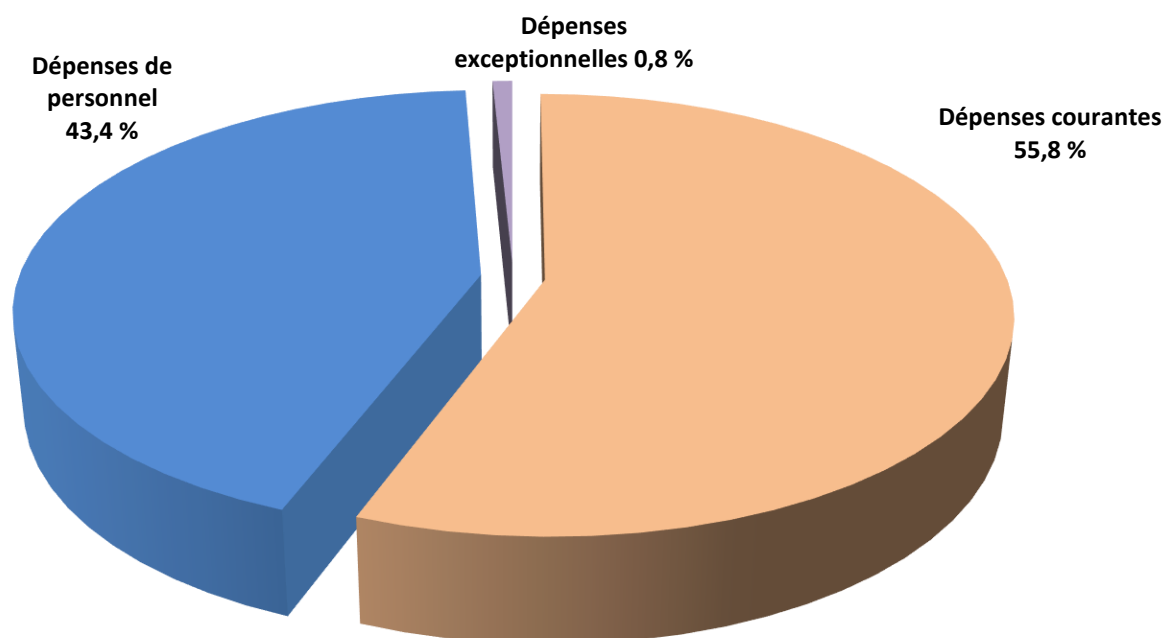
Ces recettes réelles 2021 sont en nette diminution de 17,45 % (- 72 048,89 €) par rapport à celles de 2020.

Cette baisse s'explique principalement **par une baisse de la participation communale (via le budget principal) de 100 000 €** liée à la crise sanitaire, **par une légère baisse des participations extérieures de près de 3 497 €** conjuguée à **une hausse notamment des recettes de services et recettes exceptionnelles de près de 24 112 €** liée à une période d'ouverture de la salle de spectacle et une jauge supérieures à celles de 2020 et **une augmentation de recettes liées aux locations de salles de près de 7 336 €.**

2. Dépenses réelles

Ces dépenses réelles de fonctionnement sont essentiellement constituées par les dépenses courantes (achat spectacles, électricité, chauffage, entretien, droits, ...) et les dépenses de personnel (en grande partie refacturées par le budget principal) et des dépenses exceptionnelles.

Voici la répartition de ces dépenses réelles par nature pour l'exercice 2021 :



Le montant total de ces dépenses réelles s'élève à 334 945,51 € pour l'exercice 2021. Le taux de réalisation de ces dépenses par rapport au montant budgétisé s'élève à 94 %.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de ces dépenses sur les six derniers exercices :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses courantes	202 424.45 €	188 842.62 €	230 915.68 €	250 318.25 €	194 824.66 €	187 040.52 €
Dépenses de personnel	219 986.15 €	226 572.87 €	222 147.82 €	223 924.50 €	207 063.69 €	145 330.77 €
Dépenses exceptionnelles	0.00 €	0.00 €	153.77 €	0.00 €	0.00 €	2 574.22 €
Total dépenses réelles de fonctionnement	422 410.60 €	415 415.49 €	453 217.27 €	474 242.75 €	401 888.35 €	334 945.51 €

On peut constater globalement une baisse des dépenses réelles de fonctionnement de près de 16,7 % (- 66 942,84 €) entre 2020 et 2021.

Cette baisse s'explique principalement par une baisse importante des dépenses de personnel de près de 61 733 € liée à la crise sanitaire (une partie du personnel de la NEF a été affectée au centre de vaccination), par une légère baisse des dépenses courantes de près de

7 784 € liée principalement à une légère baisse des dépenses d'achat de spectacles (- 4 533 €), à une baisse des prestations de services (- 9 680 €) liée à une diminution du coût de la résidence de territoire en 2021 conjuguée à une hausse des dépenses d'énergie (gaz-électricité) de près de 4 761 € lié à la conjoncture actuelle d'augmentation du coût de l'énergie et à une hausse des autres frais divers de près de 3 200 € liée notamment à une hausse des droits liés aux spectacles et à **une hausse des dépenses exceptionnelles de près de 2 574 €** liée à des remboursements de spectacles de l'année N-1.

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Le résultat d'investissement au 31/12/2021 s'élève à 0 €.

Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées en 2021 à 13 096,97 €. La liste détaillée de ces dépenses se trouve dans la synthèse du compte administratif jointe en annexe.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution des dépenses d'équipement (travaux et achats) sur les six dernières années :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses d'équipement (travaux, achats)	27 902.55 €	46 529.67 €	10 476.35 €	33 906.87 €	31 382.89 €	13 096.97 €

La moyenne des dépenses d'équipement réalisée sur ces six exercices s'élève à 27 216 €.

Les dépenses d'équipement 2021 sont près de 52 % moins élevées que la moyenne des dépenses réalisées sur les six derniers exercices.

On peut notamment citer en 2021 l'achat d'un nouveau projecteur cinéma pour 8 297 €, l'achat d'ordinateurs pour près de 1 857 € et l'achat d'extincteurs pour près de 1 850€.

Les dépenses d'équipement 2021 ont été intégralement financées par la subvention d'équipement versée par le budget principal de la ville (13 096,97 €).

BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE

Le résultat global de clôture au 31/12/2021 s'élève à 28 555,53 €.

Les principales dépenses réelles réalisées sur ce budget annexe en 2021 sont les suivantes :

- Remboursement en capital d'une partie du prêt-relais	100 000,00 €
- Intérêts du prêt-relais	1 401,66 €
- Mise à disposition de personnel	<u>5 519,00 €</u>
TOTAL	106 920,66 €

Ces dépenses réelles ont été financées en 2021 par la vente de 2 terrains à des particuliers pour 114 655 €.

Toutes les autres écritures passées en 2021 sont des écritures d'ordre de stockage et déstockage des terrains ainsi que de transfert de charges financières.

Compte-tenu du remboursement en capital réalisé en 2021 pour 100 000 €, l'encours de la dette au 31/12/2021 s'élève à 400 000 € sur ce budget annexe. Cet encours est en baisse de 100 000 € par rapport à celui de fin 2020.

Il est rappelé que cet emprunt-relais sera remboursé au fur et à mesure de la vente des terrains.

BUDGET ZONE D'AMENAGEMENT DE LA PEPINIERE

Le résultat global de clôture au 31/12/2021 s'élève à 3 579,78 €.

Les principales dépenses réelles réalisées sur ce budget annexe en 2021 sont les suivantes :

- Remboursement d'une partie du prêt-relais	250 000,00 €
- Intérêts du prêt-relais	1 000,75 €
- Travaux de désamiantage du hangar + entrepôt	7 043,00 €
- Diagnostic environnemental du sol	3 985,00 €
- Mise à disposition de personnel	<u>4 016,10 €</u>
TOTAL	266 044,85 €

Ces dépenses réelles ont été financées par la vente de terrains pour un montant de 266 036 € ainsi que par l'excédent reporté global antérieur de 3 588,63 €.

Toutes les autres écritures passées en 2021 sont des écritures d'ordre de stockage et déstockage des terrains ainsi que de transfert de charges financières.

Compte-tenu du remboursement du prêt-relais réalisé en 2021 pour 250 000 €, l'encours de la dette sur ce budget annexe s'élève à 150 000 € au 31/12/2021. Cet encours est en baisse de 250 000 € par rapport à celui de fin 2020.

Il est rappelé que le solde de ce prêt-relais sera principalement remboursé par la vente en 2022 de la dernière tranche de terrains.

BUDGET LOTISSEMENT DES QUATRE VENTS

Le résultat global de clôture au 31/12/2021 s'élève à 15 170,98 €.

Les principales dépenses réelles réalisées sur ce budget annexe en 2021 sont les suivantes :

- Remboursement d'une partie du prêt-relais	185 000,00 €
- Intérêts du prêt-relais	3 110,15 €
- Travaux dépollution de terrains	7 645,00 €
- Honoraires/Suivi du chantier de dépollution	3 392,50 €
- Honoraires/Morcellement de terrains	950,00 €
- Mise à disposition de personnel	<u>2 184,19 €</u>
TOTAL	202 281,84 €

Ces dépenses réelles ont été financées en 2021 par la vente d'un terrain pour 199 290 € et par l'excédent reporté global antérieur de 18 162,82 €.

Toutes les autres écritures passées en 2021 sont des écritures d'ordre de stockage et déstockage des terrains ainsi que de transfert de charges financières.

Compte tenu du remboursement du prêt-relais de 185 000 € réalisé en 2021, l'encours de la dette de ce budget annexe au 31/12/2021 s'élève à 465 000 €. Cet encours est en baisse de 185 000 € par rapport à celui de fin 2020.

Il est rappelé que l'emprunt-relais restant sera remboursé au fur et à mesure de la vente des terrains.

BUDGET QUARTIER STEINBAECHEL

Le résultat global de clôture au 31/12/2021 s'élève à 3 419,99 €.

Les principales dépenses réelles réalisées sur ce budget annexe en 2021 sont les suivantes :

- Achat de terrains EPF (dernière tranche)	99 817,00 €
- Frais de portage de terrains EPF	2 499,97 €
- Intérêts des prêts-relais	4 440,26 €
- Frais de dossier / prêt-relais 2021	150,00 €
- Mise à disposition de personnel	<u>1 483,39 €</u>
TOTAL	108 390,62 €

Ces dépenses réelles ont été financées en 2021 par la mise en place d'un nouveau prêt-relais de 100 000 € et par l'excédent reporté global antérieur de 11 810,61 €.

Toutes les autres écritures passées en 2021 sont des écritures d'ordre de stockage et déstockage des terrains ainsi que de transfert de charges financières.

L'encours de la dette au 31/12/2021 s'élève à 930 000 € sur ce budget annexe. Cet encours est en hausse de 100 000 € par rapport à celui de fin 2020.